

Offre d'emploi

Conseiller ou conseillère en sports et plein air

Direction de la vie communautaire - Service des sports et du plein air

Poste professionnel régulier à temps complet (35 heures/semaine)

Description sommaire

Sous l'autorité du chef de service des sports et du plein air, la personne titulaire du poste planifie, organise et coordonne les programmes et activités sportives et de plein air. Elle représente le Service auprès des organismes du milieu ainsi qu'auprès de certaines associations et tables de concertation.

Tâches spécifiques

1. Planifie, organise et coordonne la gestion régulière des activités sportives offertes en offre directe dans les sports pour lesquels elle est mandatée.
2. Soutient et conseille les organismes de sports et de plein air dans les sports pour lesquels elle est mandatée et donne à ces organismes accès aux services prévus dans le cadre des politiques en vigueur à la Direction de la vie communautaire.
3. Initie et coordonne, dans le cadre des orientations du Service des sports et du plein air, le développement d'activités sportives ou de plein air dans les sports pour lesquels elle est mandatée.
4. Participe à la sélection du personnel de supervision et d'exécution des programmes offerts directement par la ville dans les sports sous sa responsabilité et assure la supervision du personnel.
5. Représente le Service des sports et du plein air auprès des organismes réalisateurs d'événements, de tournois, de compétitions dans les sports pour lesquels elle est mandatée et veille à la coordination de ces événements au sein des différentes directions de la ville.
6. Assure le suivi des protocoles d'ententes et des contrats établis avec les organismes privés et publics concernant les services.
7. Analyse l'état et les besoins en matière de plateaux sportifs et agit comme référence spécialisée lors du développement de nouveaux projets et dans le suivi de l'entretien des plateaux sportifs.
8. Agit comme intermédiaire entre les organismes et le Service de location des locaux.
9. Accomplit toute autre tâche connexe à l'exercice de ses fonctions et requise par son supérieur.



Exigences du poste

- Baccalauréat en récréologie ou intervention sportive
- 2 années d'expérience pertinente à la fonction notamment avec des organismes et bénévoles

Compétences recherchées

- Bonne communication orale et écrite
- Esprit d'équipe et respect des collaborateurs
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Sens de l'initiative et de l'innovation
- Fait preuve d'autonomie et de professionnalisme
- Maîtrise de la suite Office et particulièrement Excel
- Capacité rédactionnelle
- Capacité à travailler avec de courts échéanciers à respecter
- Orientation vers la résolution de problèmes et la qualité des services

Les personnes retenues devront réussir certains examens de qualification si nécessaire.

Conditions de travail

Classe 5, (taux horaire 2008 – 22,30\$ à 39,95\$) conformément aux conditions de travail présentement en vigueur.

Lieu de travail

959, rue de l'Hôtel de ville, St-Jean-Chrysostome

Dépôt des candidatures

Les personnes répondant aux exigences de la fonction et intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae, une lettre de motivation ainsi qu'une copie du diplôme demandé avant 16 h 30 le 7 septembre 2010, à l'adresse suivante :

Ville de Lévis – Direction des ressources humaines
Concours « Conseiller ou conseillère en sports et plein air »
2210, chemin du Fleuve, suite 106
Saint-Romuald (QC) G6W 1Y5 – télécopieur 418 834-1560
Courriel – ressourceshumaines@ville.levis.qc.ca

*Seules les personnes retenues pour l'entrevue recevront un accusé de réception.
Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité de l'emploi.*